



Chargé·e de mission Action et Animation Commerciales Ville de Rennes

Catégorie A

Employeur : Rennes Ville et Métropole

Direction :

Pôle Stratégie Développement Aménagement

Direction Economie Emploi Innovation

Effectif : 45 emplois permanents

Leur raison d'être :

Définir et mettre en œuvre les politiques de transformation écologique et sociale de l'économie : - agir pour l'emploi et l'insertion - accompagner les entreprises ; - soutenir le Commerce et le Tourisme; - élaborer une offre territoriale adaptée à une économie en transitions - soutenir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Le sens de ce poste :

En lien étroit avec les chargé.e.s de mission Commerce Centre-Ville de Rennes et Commerce Fonction Proximité Ville de Rennes, le chargé de Mission Action et Animation Commerciales est à l'interface du monde commerçant et de la collectivité. Il a vocation à mettre en œuvre la politique locale du Commerce relevant de la compétence de la Ville de Rennes et ce plus particulièrement sur les champs suivants :

- Le lien aux commerçants dans leur exploitation au quotidien
- Le soutien aux associations de commerçants et à l'animation commerciale
- La contribution à l'action municipale en matière d'occupation marchande du domaine public

Son action s'inscrit par ailleurs dans le cadre plus global du Plan de Rebonds métropolitain approuvé en 2020.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 9h-12h30 / 13h30- 17h30

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : équipement informatique et téléphone portable

Missions de suppléance : NON

Télétravail : OUI

Autres : quelques événements en soirée

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : février 2024

Service :

Service Commerce et Tourisme

L'équipe : Le service porte les politiques publiques du Commerce pour la Ville de Rennes et la Métropole. Il est aussi le pilote de la politique métropolitaine du Tourisme.

Effectif Service : 9

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Attaché territorial

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

Vos 3 principales missions :

1- Référent de proximité des commerçants exerçant leur activité sur la ville de Rennes (Centre-Ville et Quartiers) (80%)

Connaissance opérationnelle du tissu commercial existant

- Développement d'une relation de proximité avec les commerçants et les artisans de vitrine exerçant leur activité dans le centre-ville de Rennes et les quartiers, ce dans une démarche conjuguant aller-vers et feed-back interne
- Réalisation/actualisation des Monographies Commerce des quartiers de la Ville de Rennes
- Organisation d'une gestion interne partagée de l'information

Accompagnement des commerçants dans leur exploitation au quotidien et leur interface avec la collectivité

- Apport du 1er niveau d'information aux commerçants déjà implantés sur le cadre réglementaire s'appliquant aux activités commerciales
- Contribution/participation aux actions de concertation/information portées par la ville (opérations d'aménagement, transformation de l'espace public...)
- Déploiement des outils de communication adaptés

Soutien au développement et à la transformation des commerçants de la ville de Rennes

- Contribution à la définition des dispositifs d'aide métropolitains en faveur du commerce et à leur déploiement auprès des commerçants implantés sur la Ville de Rennes
- En lien avec les orientations du plan de rebonds approuvé par Rennes Métropole en octobre 2020, contribution au développement écoresponsable et à la digitalisation des commerces de la Ville de Rennes

2-Soutien aux associations de commerçants et à l'animation commerciale

- Organisation d'un dialogue régulier avec les représentants des associations de commerçants/artisans d'art et de vitrine des quartiers et du centre-ville de Rennes.

- Structuration des professionnels du commerce au sein d'associations notamment dans les quartiers
- En lien avec les orientations du plan de rebonds métropolitain, intégration des transitions écologique, numérique et sociétale dans l'action des associations
- Pilotage des conventions : élaboration, suivis administratif, financier et budgétaire, évaluation des conventions en cohérence avec les politiques publiques portées par la Ville et la Métropole de Rennes.
- Intégration de l'animation commerçante dans la politique événementielle de la Ville de Rennes et initiation de nouveaux événements commerciaux thématiques de nature à valoriser l'attractivité marchande de la ville
- Contribution au volet Identité du Plan d'action Commerce Centre-Ville et mise en œuvre des actions en découlant
- Participation aux instances de la Ville : Copil Fêtes de fin d'année, Commission Consultative la Criée Marché Central, commission de l'association des métiers d'art pour l'accueil de nouveaux artisans...

3 – Occupation marchande du domaine public

Marchés de plein air

- État des lieux des marchés rennais et connaissance de l'offre non sédentaire
- Création /confortation des marchés : en lien avec le service Occupation du domaine public, contribution à la décision, concertation avec les associations de commerçants non sédentaires, rédaction des délibérations, participation à la Commission consultative du commerce non sédentaire
- Contribution à l'animation des marchés
- Suivi de la convention Ville de Rennes – Association des Commerçants non sédentaires

Charte des Terrasses de Rennes

- Contribution à la mise en œuvre et à l'instruction des demandes de terrasse sous pilotage du service Occupation du Domaine public et en lien avec les autres services associés
- Participation au Comité technique Terrasses
-

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Excellentes capacités relationnelles et sens du travail en équipe
- Autonomie et sens de l'initiative
- Qualité d'écoute et réactivité

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissance des acteurs du commerce, des problématiques commerciales en milieu urbain et centre-ville, ainsi que de la réglementation relative à l'urbanisme réglementaire
 - Esprit de synthèse et d'analyse
 - Capacités rédactionnelles éprouvées
 - Maîtrise des outils numériques administratifs (Excel, PPT, Word)
- Connaissance de l'environnement territorial et de l'action publique

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Appropriation des politiques publiques visées.
- Connaissance du milieu associatif